



BERNADETTE CESARI

NOTAIRE SARTÈNE

CRPCEN : 20015

### COLLABORATRICES

**LÉA CESARI**

DIPLÔMÉE NOTAIRE  
RESPONSABLE POLE DROIT DE LA  
FAMILLE

**ILHAM KARKI**

COLLABORATRICE  
POLE DROIT DE LA FAMILLE

**MATHILDE LEANDRI**

COLLABORATRICE  
POLE DROIT IMMOBILIER

### COMPTABILITE

CHRISTINE DEROSAS

### FORMALITES / SECRETARIAT

VÉRONIQUE MEREU

PRESCRIPTION ACQUISITIVE CONSORTS TOMASI

201711 /BC /LMM /

### PÔLES COMPÉTENCES

#### FAMILLE

Monsieur le Président,

#### PATRIMOINE

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, TROIS MOIS DURANT, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

#### IMMOBILIER

**Monsieur Dominique TOMASI, en son vivant retraité, époux de Madame Antoinette BENEDETTI, demeurant à PIANOTTOLI-CALDARELLO (20131) lieu-dit PIANOTTOLI-CALDARELLO. Né à ZERUBIA (20116), le 29 août 1883.**

### COORDONNÉES :

1 Av. Hyacinthe Quilichini  
20100 SARTÈNE  
TÉLÉPHONE : 04.95.77.02.19

### COURRIEL :

[cesari@20015.notaires.fr](mailto:cesari@20015.notaires.fr)

Votre bien dévoué.

### SITE INTERNET :

[bernadettecesari.notaires.fr](http://bernadettecesari.notaires.fr)

CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE  
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD

2 Cours Grandval

20000 AJACCIO

Sartène, le 28 mai 2025

P/ Maître Bernadette CESARI



Étude fermée le Samedi

Détenteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA

*Sema à fianca à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita*

## **CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

Commune de MONACIA D'AULLENE (20171)

ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),  
1 Av. Hyacinthe Quilichini.

Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), le 27 mai 2025. Il a été constaté la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, de la personne suivante :

Monsieur Dominique TOMASI, en son vivant retraité, époux de Madame Antoinette BENEDETTI, demeurant à PIANOTTOLI-CALDARELLO (20131) lieu-dit PIANOTTOLI-CALDARELLO.

Né à ZERUBIA (20116), le 29 août 1883.

A été déclaré propriétaire des biens ci-après :

A MONACIA-D'AULLENE (CORSE-DU-SUD) 20171, Lieu-dit Fornello.  
Diverses parcelles de terre en BIEN NON DELIMITE  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	0442	FORNELLO à prendre dans une surface totale de 01 ha 37 a 97 ca	00 ha 34 a 49 ca
C	0443	FORNELLO à prendre dans une surface totale de 00 ha 94 a 46 ca	00 ha 23 a 61 ca
C	0444	FORNELLO à prendre dans une surface totale de 01 ha 76 a 91 ca	00 ha 44 a 23 ca
C	0445	FORNELLO à prendre dans une surface totale de 17 ha 22 a 85 ca	04 ha 30 a 71 ca
C	0446	FORNELLO à prendre dans une surface totale de 00 ha 30 a 69 ca	00 ha 07 a 67 ca

Une parcelle de terre en BIEN NON DELIMITE  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	0336	PANCONI à prendre dans une surface totale de 39 ha 95 a 20 ca	19 ha 97 a 60 ca

La possession de ces biens a eu lieu de façon paisible, publique, continue et non équivoque, depuis plus de trente ans, et réunissant ainsi les conditions prévues par les articles 2261, 2265, et 2272 du Code civil (ex : 2229).

Conformément à l'article 1er de la loi du 6 mars 2017:

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

POUR AVIS Me CESARI, Notaire Officier Public

Adresse mail de l'étude : [cesari@20015.notaires.fr](mailto:cesari@20015.notaires.fr)

(où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.T.C.)